

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 06 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt et trois, le 06 avril à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à Bujaleuf, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 30 mars 2023

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Exprimés	Poste vacant
35	26	7	33	33	1

Pour	Contre	Abstention
33	0	0

Membres présents : ANOMAN Matthieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHAMPAUD Marc, COLIN Juliana, COUPET Georges, ECHASSERIAU Vincent, GASCHET Gérald, GLANGEAUD Delphine, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, THEYS Michel

Membres suppléants ayant voix délibérative : TESSIER Marie-Claude

Membres ayant donné pouvoir : CHABANAT Christine à SIMON Philippe, CHADELAUD Michel à PAQUET Laurent, DELEFOSSE Laurent à BRUN Patrick, DUMONT ST PRIEST à BIDAUD Jean-Michel, GORA Richard à PLAZANET Mélanie, LEVET Elise à COLIN Juliana, LOURADOUR Patricia à GLANGEAUD Delphine.

Membres excusés : BERTRAND Sylvaine, MUZETTE Thierry,

Secrétaire de séance : BOUR Coline

## FINANCES

### Délibération n° 20-2023 : Affectation des résultats 2022 - Budget annexe ZAE Champ Rigaud

Après avoir délibéré le 16 mars 2022 sur l'approbation du compte administratif de l'exercice 2022 et le compte de gestion pour l'exercice 2022 du Budget annexe ZAE Champ Rigaud;

Madame La Présidente propose aux membres du Conseil Communautaire, à la demande du Maire de la commune de Peyrat-le-Château, de statuer sur l'affectation des résultats du Budget annexe ZAE Champ Rigaud.

Considérant les éléments suivants :

## Affectation des résultats 2022 sur 2023

OT

Pour mémoire résultat de clôture au 31/12/2021	0,00 €
excédent de fonctionnement antérieur reporté	0,00 €
solde d'exécution antérieur reporté de la section d'investissement réserves au 1068	0,00 €

<b>Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2022</b>	
solde d'exécution antérieur reporté	0,00 €
dépenses de l'exercice	0,00 €
recettes de l'exercice	0,00 €
solde d'exécution au 31/12/2022	0,00 €

**Besoin de financement** **Pas de besoin**

<b>Restes à réaliser au 31/12/2022</b>	
dépenses	0,00 €
recettes	0,00 €
solde des RAR au 31/12/2022	0,00 €

<b>Résultat de la section de fonctionnement</b>	
résultat antérieur reporté	0,00 €
dépenses de l'exercice	0,00 €
recettes de l'exercice	0,00 €
résultat de l'exercice ( )	0,00 €
résultat cumulé au 31/12/2022	0,00 €

<b>Proposition d'affectation des résultats cumulés sur 2023</b>	
report du solde d'exécution positif de la section d'investissement sur le compte 001 (D)	0,00 €
Report du résultat positif en section de fonctionnement sur le compte 002 (R) réserves au 1068	0,00 €

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- **STATUER** sur l'affectation des résultats cumulés sur l'exercice 2023 pour le Budget annexe ZAE Champ Rigaud, comme indiqué ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.  
A Eymoutiers, le 07 avril 2023

La Présidente,  
Mélanie PLAZANET  
**Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière**  
5, rue de la Liberté  
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le : - 2 MAI 2023  
Publié le : - 2 MAI 2023